

Le moulin du Petit-Sault laissé à l'abandon

Propriété d'intérêts privés

(G.L.) Le réseau de l'information dénonce l'inertie de la MRC de Rivière-du-Loup

face au triste sort qui est réservé au moulin du Petit-Sault de L'Isle-Verte, un immeuble

patrimonial de 1823 classé depuis 1962.

même titre que le manoir Seigneurial Fraser et le phare de l'île Verte.



Le moulin du Petit-Sault tel qu'il apparaît aujourd'hui. PHOTO RÉSEAU DE L'INFORMATION

Selon Roger Plante, porte-parole du Réseau, le préfet Michel Lagacé aurait exclu toute initiative en ce sens, même si le moulin serait dans un état de décrépitude avancé.

Plante indique de plus, que lors de la séance du conseil de la MRC du 15 août dernier, le préfet aurait affirmé en réponse à une de ses questions, que le moulin était la propriété d'un promoteur privé et que c'était à ce dernier à voir de quelle façon il pouvait sauvegarder les demeures du bâtiment en question.

« C'est un citoyen de L'Isle-Verte qui s'en est porté acquéreur, c'est un privé, on ne viendra quand même pas dire à un privé comment gérer sa terre », aurait alors lancé le préfet Lagacé.

Moulin à farine

Selon le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, tenu par le ministère de la Culture et des Communications, le moulin du Petit-Sault serait le plus ancien moulin à farine qui subsiste dans le Bas-Saint-Laurent.

Érigé au milieu du XVIIIe siècle, le moulin serait classé bien patrimonial au